

Pour le PLR il faut rester fiscalement attractif !

Berne, le 6 novembre 2014

Communiqué

Pour le PLR il faut rester fiscalement attractif !

Sauvegardons la compétitivité de la Suisse

La Suisse doit continuer d'être à l'avenir une place économique concurrentielle à l'échelle internationale. Avec la concurrence internationale toujours plus grande, les initiatives de la gauche viennent ajouter une menace. Le PLR.Les Libéraux-Radicaux se bat contre ces manœuvres et revendique un système fiscal simple et progressiste. Protégeons aujourd'hui les investissements, les places de travail et les recettes fiscales!

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux veut pour la Suisse un Etat financièrement solide avec des impôts bas. Le PLR pose des exigences claires pour un système fiscal simple et progressif, afin de garantir les emplois et renforcer la confiance des citoyens pour l'Etat:

Préserver la souveraineté fiscale des cantons: le système fiscal suisse doit respecter scrupuleusement le fédéralisme. La concurrence fiscale entre les cantons permet des conditions fiscales localement attractives. Les cantons doivent de plus rester flexibles pour s'adapter rapidement aux développements nationaux et internationaux.

Pas d'autogoal ! Conservation des forfaits fiscaux: les bénéficiaires de forfaits fiscaux investissent plus que la moyenne en Suisse, apportent beaucoup de recettes fiscales et de places de travail. D'autres Etats sont prêts à accueillir à bras ouverts ces personnes très mobiles et leur départ impliquerait une augmentation des impôts en Suisse. Le PLR s'engage contre cette initiative nuisible afin qu'elle échoue devant les urnes le 30 novembre.

Une fiscalité des entreprises en Suisse solide et basse: dans la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), les marges de manœuvre internationalement reconnues doivent être appliquées de manière stricte. Le droit de timbre sur le capital propre doit enfin être supprimé. Les éventuelles pertes fiscales liées à l'introduction de RIE III devront être compensées par un frein de la croissance des dépenses du secteur public. Le PLR rejette la création d'un impôt sur les gains en capital.

La taxe sur la valeur ajoutée doit être simplifiée: libérons les entreprises de taxes compliquées sur la valeur ajoutée grâce à un taux unique de 6–6,5 pourcents. Les exceptions doivent être majoritairement abolies, alors que certaines denrées alimentaires de base seraient entièrement exemptées d'impôts. Ainsi, toutes les branches seraient traitées de manière équitable et la charge de TVA serait réduite pour les ménages privés.

Pour le PLR il faut rester fiscalement attractif !

Un impôt sur le revenu facilité grâce à Easy Swiss Tax: le PLR fait la demande depuis 2007 pour que le système [Easy Swiss Tax](#) soit appliqué. L'imposition doit se faire de manière simplifiée et sur la base des taux uniques et avec moins de déductions. La souveraineté cantonale concernant le niveau des tarifs et des déductions doit être préservée.

Grâce à l'imposition individuelle le travail serait toujours payant: l'imposition commune pour les couples mariés doit être supprimée pour que le deuxième revenu vaille la peine. Un système fiscal équitable, indépendant de la forme de vie, passe par l'imposition individuelle pour laquelle se bat le PLR depuis des années.

Pas d'impôt sur les successions qui pénaliserait les économes et nuirait aux PME: dans la prise en charge fiscale des fortunes, nous occupons déjà une position peu glorieuse sur le plan international. Un impôt national sur les successions et les donations toucherait tous ceux qui travaillent et économisent pour leurs descendants. De plus, la succession des entreprises familiales serait menacée et cet impôt nuirait donc aux PME.

Avec ces revendications, le PLR veut garantir l'attractivité de la Suisse en tant que place économique, pour nos citoyens mais aussi pour nos entreprises. Créons aussi pour notre futur, un système fiscal qui protège nos emplois, réduit la bureaucratie et renforce nos assurances sociales. Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

[Papier de position "Rester fiscalement attractif!"](#)

Contacts:

› Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20

› Ruedi Noser, conseiller national, 079 500 70 44

› Andrea Caroni, conseiller national, 079 688 96 50

› Kaspar Michel, directeur des finances SZ, 041 819 24 95

› Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

› Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48